

Programmation scientifique

2015-2018

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Objectif de la programmation | 3 |
| | |
| 1. Approches chrono-culturelles (habitat, funéraire, culture matérielle) | 5 |
| 1.1 Paléolithique et Mésolithique | 6 |
| 1.2 Néolithique | 7 |
| 1.3 Âge du Bronze | 7 |
| 1.4 Âges du Fer | 8 |
| 1.5 Antiquité | 8 |
| 1.6 Moyen Âge | 9 |
| 1.7 Époques moderne et contemporaine | 10 |
| 1.8 Archéologie des Amériques et de l'océan Indien | 10 |
| | |
| 2. Approches thématiques | 13 |
| 2.1 Dynamiques d'implantation et évolution des occupations | 15 |
| 2.2 Impacts environnementaux : exploitations des ressources et productions anciennes | 15 |
| 2.3 Réseaux d'échanges et de circulation | 16 |
| 2.4 Archéologie des villes | 17 |
| 2.5 Archéologie des conflits | 17 |
| | |
| 3. Les activités scientifiques internationales | 19 |
| Constat | 20 |
| Enjeux | 20 |
| Priorités | 20 |
| | |
| 4. Projets en recherche et développement | 21 |

Objectif de la programmation

En tant qu'organisme de recherche, l'Inrap met en place une troisième programmation afin de structurer son activité scientifique selon des axes à la fois innovants et fédérateurs, intégrant les découvertes récentes et les avancées de la recherche archéologique. Pour quatre ans, 2015-2018, la politique de recherche de l'Inrap se veut claire et valorisée, dynamique et incitative, au-delà d'un cadre de classement de circonstance réalisé à partir d'un bilan d'activités opérationnelles. Les expériences précédentes ont montré les limites d'une programmation proposant un nombre d'axes et « d'ateliers » trop important provoquant une certaine dispersion ou des difficultés à trouver le thème *ad hoc*. La solution retenue pour le quadriennal 2015-2018 est donc un choix resserré d'axes de recherche incitatifs.

Priorités de l'institut, ces axes constituent un cadre devant structurer les activités de recherche de l'Inrap et intégrer les « projets d'activité scientifique » (PAS), qu'ils soient à vocation nationale (métropole et outre-mer) ou internationale. Il s'agit d'offrir aux agents de l'Inrap l'occasion de s'investir dans des problématiques globalisantes, à partir des réflexions traditionnelles – l'habitat, le funéraire, la culture matérielle, etc. – conduites pour chaque grande période. L'objectif est aussi de susciter des échanges, de motiver des groupes de travail et des recherches transversales coordonnés par des référents missionnés à cet effet.

Notons une nouveauté pour ce quadriennal : l'ouverture des activités de recherche de l'Inrap au domaine public maritime et aux eaux intérieures.

Des projets plus spécifiques comme les enquêtes nationales, certaines étant déjà en cours sur l'âge du Bronze et l'âge du Fer, pourront s'inscrire au gré de l'actualité de la recherche au sein de cette programmation.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur l'organisation de colloques nationaux ou internationaux présentant les résultats issus des thématiques développées, et ce, afin de créer une dynamique, donner une cohérence générale et une plus grande visibilité aux travaux de l'institut.

Cette programmation 2015-2018 a pour ambition de poursuivre des recherches déjà engagées et d'en initier de nouvelles. Elle s'intègre naturellement dans la recherche archéologique nationale en tenant compte des préconisations du CNRA. Ainsi, des perspectives nouvelles seront développées en étroite collaboration avec d'autres instituts de recherche tandis que la présence des chercheurs de l'Inrap au sein des laboratoires, porteurs de projets et de résultats inédits, affermira l'institut dans son rôle d'établissement de recherche.

Indépendamment d'une nomenclature propre à la gestion de l'activité de recherche de l'Inrap, la programmation 2015-2018 se présente selon **deux orientations principales**. La première suit un **découpage chrono-culturel** classique alors que la deuxième propose de **mettre en exergue des thématiques transversales** offrant une vision plus générale de l'évolution des sociétés dans leur environnement. Cette programmation est également l'occasion de préciser la stratégie de l'établissement à l'international et de valoriser des investissements qui s'imposent à l'archéologie dans les technologies de pointes

1. Approches chrono-culturelles

(habitat, funéraire, culture matérielle)

Cet axe de recherche, décliné en grandes phases chronologiques, s'appuie principalement sur les résultats des opérations. Il a surtout pour vocation d'identifier et de caractériser les cultures matérielles et les modalités d'occupation durant des périodes définies. Les projets d'activité scientifique mettant l'accent sur les limites définissant ces cultures matérielles dans le temps et dans l'espace seront valorisés. Au-delà des sites majeurs qui devront bien évidemment faire l'objet d'études poussées, cet axe a pour but de recenser et d'étudier les sites mineurs ou isolés, les indices de sites porteurs d'informations essentielles pour comprendre un groupe culturel donné ou encore mettre en évidence une phase chronologique plus restreinte. Il doit conduire à des publications de références, qu'il s'agisse de monographies ou de mise en série de données selon les modes éditoriaux habituels : collections, périodiques ou actes de colloques. Présentés ci-dessous par grandes périodes, les thèmes de recherche porteurs et jugés prioritaires par l'institut tiennent compte des manques constatés et des découvertes récentes.

1.1 Paléolithique et Mésolithique

Les connaissances sur la Préhistoire ancienne se sont nourries des nombreuses données acquises ces 15 dernières années. Cependant, l'acquisition et l'exploitation des données ne s'est pas faite de façon homogène, ni chronologiquement, ni géographiquement ; ceci est en partie dû à la nature même des opérations. Des efforts devront être faits sur l'ensemble des données disponibles et deux principaux thèmes de recherche sont privilégiés pour cette période.

Chronostratigraphie et paléoenvironnement des sites de plein air de la Préhistoire ancienne

L'objectif est de réaliser des bilans scientifiques suivant une approche synthétique et méthodologique, permettant de recalculer les sites dans l'échelle chronostratigraphique selon la géologie du Quaternaire, la géomorphologie régionale, l'apport des datations absolues et la difficulté à les détecter en fonction de l'épaisseur des sédiments ou à repérer les couches anthropiques.

Associer l'approche paléoenvironnementale des sites à l'étude chronostratigraphique permettra de poursuivre la constitution de référentiels paléoenvironnementaux. Les études taphonomiques entrent dans cette problématique.

La possibilité d'intervention sur de grandes superficies marines affectées par des travaux (exploitation de granulats et champs d'éoliennes *offshore*) devraient nous apporter des données exploitables en Manche et dans l'Atlantique.

Structuration et fonction des sites paléolithiques et mésolithiques, mobilités et territoires

Ce thème fait suite au précédent axe « Paléolithique et Mésolithique : chronostratigraphie, aménagement des sites et structuration de l'espace ». Il a pour objectif de déterminer la structuration et la fonction des occupations, essentielles pour la compréhension de la mobilité des populations, de leur mode de vie, de l'extension de leur territoire voire des contacts et des échanges avec d'autres groupes. Il s'agit à terme de savoir reconnaître les rythmes saisonniers, en accordant au passage de l'attention aux sites dits « mineurs » jalonnant les déplacements et occupés sur de courtes durées éventuellement pour des tâches précises (haltes de chasse, postes de taille).

Une fois la taphonomie comprise, on mettra l'accent sur l'organisation spatiale, la fonction des foyers, les activités cynégétiques et alimentaires à partir des restes osseux, les matières lithiques et les stratégies d'approvisionnement, ainsi que sur les études technologiques et tracéologiques de l'outillage (en pierre et en os).

1.2 Néolithique

Les thèmes de recherche proposés sur le Néolithique permettent de poursuivre des problématiques déjà retenues dans les précédentes programmations. Ainsi à partir des études des mobiliers (céramique, lithique, osseux), de leurs productions et de l'analyse des contextes de découvertes, l'objectif est d'établir des référentiels chrono-culturels et de valoriser toute donnée archéologique dans les régions les moins bien documentées. Deux thèmes majeurs sont proposés pour cette période.

Sites, architectures et habitats au Néolithique

À partir des formes et dimensions des habitats, de l'architecture des bâtiments, de l'identification de structures connexes, de zones d'activité... il s'agit de décrire, à l'échelle du site ou de la microrégion, les caractéristiques des habitats, les modes d'occupation de l'espace habité, l'organisation des productions domestiques, etc. L'accent pourra être mis sur la fonction de ces habitats et des structures qui les caractérisent (fonction défensive, habitats villageois, installations isolées, semi-nomades, etc.). Tout indice d'occupation, même ténu, peut ici être pris en compte.

Approches territoriales au Néolithique : chronologie, dynamiques d'implantation et nature des sites

L'objectif est d'appréhender, plus particulièrement dans les régions suffisamment documentées, à l'échelle d'un terroir, d'une région, voire d'une interrégion, les différents modes d'occupations mis en perspective dans le cadre d'une évolution chronologique et spatiale, selon leurs formes, leurs fonctions, leur ampleur, leur structuration, leur contenu mobilier, leur insertion dans le milieu naturel. On se penchera plus particulièrement sur la hiérarchisation et la complémentarité des sites, leurs statuts, leurs modes d'implantation respectifs : des habitats de type villageois, parfois de grande ampleur, peuvent côtoyer d'autres plus modestes, plus isolés, de plus petites dimensions, enceintes et réseaux de sites, sites funéraires, ateliers et minières...

1.3 Âge du Bronze

Les disparités régionales concernant les données de l'âge du Bronze sont toujours très marquées et ce, malgré les apports récents de l'archéologie préventive. Grâce aux premières synthèses régionales comme celles initiées lors de la table ronde de Bayeux en 2011 (résultats de l'enquête nationale de l'Inrap sur l'âge du Bronze, à paraître en 2015 dans la collection « Recherches archéologiques »), il est à présent possible de développer davantage certaines thématiques en tenant compte des caractéristiques locales liées aux spécificités géographiques, aux manques et aux lacunes propres à chaque région. Deux thèmes sont proposés pour cette période.

Occupation du sol, formes de l'habitat et espaces funéraires

Traces fugaces, structures isolées ou dispersées parmi des vestiges plus récents, il est encore trop souvent difficile dans certaines régions de détecter, voire d'identifier clairement, les habitats de l'âge du Bronze. Il convient d'exploiter le corpus déjà disponible et d'approfondir les données nouvelles afin de montrer la variété, les ruptures et les continuités des modes d'occupation du sol ainsi que les formes de l'habitat : modes d'implantation, fond de vallon / plateau/sites de hauteur, structuration des habitats ouverts, hiérarchie entre les sites, architecture des bâtiments, identification d'atelier, définition de l'espace domestique et funéraire (la distinction est parfois malaisée en raison du manque de mobilier), lien entre habitat et espace funéraire, liens entre espaces funéraire, domestique et de circulation, enclos circulaires, enceintes, nécropoles, évolution des terroirs, réseaux agraires d'un territoire...

Les phases de transition doivent faire partie des points forts de ces études.

Référentiels typo-chronologiques des mobiliers

Certaines régions ont vu leurs corpus mobiliers s'accroître très fortement depuis ces dernières années (céramique notamment). Il est à présent nécessaire d'actualiser et de développer (sinon de construire) des référentiels typo-chronologiques régionaux,

indispensables marqueurs culturels qui serviront, à des degrés plus ou moins fins, à périodiser les sites, à préciser et identifier les groupes culturels et leurs zones d'influences.

1.4 Âges du Fer

En se fondant sur les orientations actuelles de la recherche, sur les découvertes récentes et les résultats obtenus lors des précédentes programmations (premières publications de l'enquête nationale de l'Inrap sur l'âge du Fer), il est possible de définir quatre thèmes de recherche pour les premier et second âges du Fer.

Architectures domestiques et formes de l'habitat

Ce thème a pour objectif de favoriser des projets portant sur la structuration des sites d'habitat, tant du point de vue architectural (comment construit-on ?) qu'organisationnel (comment vit-on ?). Ainsi, les questionnements pourront par exemple porter sur la structuration d'une exploitation agricole, l'organisation d'une cellule d'habitation, sur les matériaux et techniques de constructions mis en œuvre, etc.

Territorialité et occupation des sols

Des projets sur la structuration et la définition du territoire à différentes échelles sont attendus. Par exemple, quel est le territoire d'une occupation rurale, comment le définir et quelle est sa structuration ?

La question de l'émergence et de la structuration des habitats groupés aux âges du Fer, ainsi que l'étude d'un territoire à partir de la mise en relation des composantes de celui-ci (habitats/nécropoles/lieux de cultes), doit également être posée.

Pratiques funéraires et nécropoles

Sont également attendus pour les âges du Fer des projets sur l'analyse des pratiques funéraires et des nécropoles afin de continuer à renseigner et préciser ces questionnements fondamentaux pour les définitions des aires chrono-culturelles et des sociétés.

Typologies et référentiels chronologiques

Les questionnements sur les artefacts, qu'ils soient d'ordre typologique, chronologique, ou encore technique, s'inscrivent dans cette thématique. Il s'agit là de travaux de références toujours d'actualité et qui, enrichis des découvertes récentes, contribuent à la reconnaissance des aires chrono-culturelles.

1.5 Antiquité

Des chefs-lieux de cités aux nombreuses agglomérations secondaires, des vastes villae aux modestes fermes, le territoire de la Gaule antique est abondamment parsemé de sites de natures et de tailles très diverses. Pour rendre compte de cette réalité, l'étude des sites et des activités qui s'y sont déroulées est primordiale et doit déboucher sur des travaux de synthèse visant à comprendre comment et pourquoi tous ces établissements et agglomérations coexistent. Quelle est leur répartition mais aussi leurs rôles respectifs dans l'économie antique ? En quoi sont-ils autonomes ou dépendants les uns des autres ? Pourquoi certains n'ont-ils qu'une brève durée d'existence pendant que d'autres perdurent durant toute l'Antiquité et au-delà ? Aussi, deux thèmes principaux sont définis.

Occupation de l'espace dans l'Antiquité

De la petite ferme à la ville et aux agglomérations secondaires, en passant par les établissements routiers et les camps militaires, on s'intéressera à la morphologie des sites selon leurs fonctions : origines de la fondation, organisation/structuration, architecture et techniques de construction, rôle économique de ces sites. Ce thème permettra ensuite d'évaluer et de mettre en perspective les sites ruraux les uns par rapport aux autres, en y associant une réflexion sur les critères de caractérisation

des formes d'occupation, pour un essai de classification et de hiérarchisation de l'habitat (typologie, terminologie/lexique commun).

Productions artisanales à l'époque antique

La programmation précédente portait surtout sur les productions céramiques. Il importe désormais d'étendre ce thème à tous les types de mobilier avec pour objectif, entre autres, de reconnaître des entités culturelles cohérentes. Ce thème de recherche vise à promouvoir les études de la culture matérielle antique et gallo-romaine, notamment autour des aspects de production et de diffusion des productions artisanales. Les études typo-chronologiques des mobiliers viendront compléter les travaux consacrés aux processus de fabrications (chaîne opératoire), aux productions elles-mêmes (usages et fonctions des objets), aux ateliers, mettant en lumière toutes les implications socio-économiques des résultats obtenus.

1.6 Moyen Âge

Malgré des premières synthèses et un renouvellement des problématiques dans des articles et les ouvrages récents, les recherches sur le Moyen Âge sont très inégalement avancées selon les régions. Il importe de développer des recherches collectives sur l'habitat et les territoires au Moyen Âge : naissance du village, organisations et interactions habitat-territoire, composition des habitats et spécificités, relations villes-villages, au premier comme au second Moyen Âge. Ainsi, trois thèmes fédérateurs sont retenus.

Monde des vivants et monde des morts

Dès l'origine des villages médiévaux, depuis l'Antiquité jusqu'au début de l'Époque moderne, les modes d'architecture de pierre, de terre et de bois se sont développés : les recherches porteront sur la pérennité (ou non) des occupations (fonction, changement de statut, évolution, etc.), l'évolution spatiale, l'organisation et l'exploitation des sols ruraux et des terroirs et l'observation du bâti sera valorisée pour connaître les techniques de construction, les modes d'habitat propres au milieu rural. Parallèlement, sera traitée au travers des relations entre habitat ou zone d'activité et cimetière, la place des morts au sein de celle des vivants : implantation, organisation et déplacement des cimetières et des nécropoles, cimetières et quartiers communautaires ou lieux monastiques (paroissiens, religieux...).

Formation des royaumes romano-germaniques

Il conviendra de prendre en compte les habitats et notamment les sites perchés. Des études pourront également être menées sur des sites divers « de transition » issus de fouilles récentes : quartiers urbains, *vici*, *villae*, fortifications rurales, observés sur de longues durées. Les travaux sur de nouveaux corpus de mobiliers funéraires seront intégrés aux études portant sur ce thème.

Renouvellement des corpus de mobilier et archéologie des techniques

Les corpus matériels avec leurs diversités de matériaux, particulièrement organiques (cuir, bois...), de formes et d'usages (strictement domestiques, artisanaux, agricoles...), leur quantité et l'état de leur conservation rendent les collections particulièrement importantes pour l'élaboration de corpus régionaux. Il importe d'extraire ces collections, et particulièrement les « petits objets », des catalogues et des inventaires d'opération afin de produire des synthèses selon des approches thématiques ou régionales.

La fouille d'ateliers et autres sites de production pour des périodes antérieures au XVIII^e siècle montre qu'il est nécessaire de s'affranchir des grands modèles théoriques de production. Chacun de ces ateliers peut faire l'objet d'une publication ou d'un travail de recherche en soi, associé à une recherche d'archives replaçant l'activité dans son contexte local et précisant l'organisation du métier. La mise en place d'un réseau collaboratif interdisciplinaire est indispensable à la bonne compréhension de l'évolution des techniques. Il est, en effet, primordial de développer des ponts entre spécialistes pour l'étude et l'histoire des matériaux (École des mines, industriels, spécialistes de la matière) et de disposer rapidement des outils nécessaires à l'étude des matières premières, des objets manufacturés et des rejets spécifiques à ces activités.

1.7 Époques moderne et contemporaine

On peut noter ces dernières années un développement des recherches archéologiques portant sur les cinq derniers siècles de notre histoire. Toutefois, ce mouvement ne s'est pas accompagné systématiquement d'une mise en place de structures d'accueil, d'enseignements et d'édition d'archéologie vouées à cette tranche chronologique.

Il s'agit d'un secteur « en devenir » qui doit encore doublement trouver sa place :

- au sein de l'Archéologie : dans une continuité chronologique évidente, comme il existe une histoire moderne et contemporaine ;
- au sein des sciences humaines : avec l'histoire au sens académique – et certaines de ses spécialités comme l'histoire des techniques, la géographie – avec l'archéogéographie, l'ethnologie, la sociologie, etc.

Pour ce faire, l'archéologie moderne et contemporaine ne saurait se contenter d'être une spécialité auxiliaire d'une histoire souvent déjà écrite la réduisant à une exhumation raisonnée. Il s'agit dès lors de construire des problématiques archéologiques particulières :

- à partir de l'objet d'étude habituel à l'archéologie : l'équipement, le construit, l'outillage, le mobilier, globalement l'artefact, du drain au paysage, de la tranchée aux monuments, etc. ;
- propres à un savoir-faire et des méthodes éprouvés pour les périodes plus anciennes : l'observation raisonnée de ces équipements avec la spécificité accrue d'être confronté plus souvent à du non enfoui, à des collections d'objets et à une diversité de sources testimoniales.

La mise en œuvre nécessite :

- une interrogation obligatoire des sources écrites et imagées qui, dès lors, deviennent des sources archéologiques à parité avec les artefacts et les vestiges ;
- un savoir-faire face au non enfoui – environnement paysager ou urbain, variété des collections publiques et privées – auquel n'est pas toujours préparé la profession ;
- une collaboration systématique avec les autres sciences humaines confrontées aux faits techniques, artefacts, etc., autres secteurs du patrimoine (associations, écomusées), jusqu'aux experts patentés (comme certains collectionneurs).

S'articulant avec les axes thématiques de la présente programmation qui peuvent s'étendre jusqu'au XX^e siècle, on retient :

- l'équipement du quotidien : terre cuite (vaisselle), verre, métal, bois et autres mobiliers ; production, consommation et usage (équipement domestique, vêtement, cuisine et aliment, etc.) ;
- l'archéologie de l'agriculture : aménagement, amendement et production ; élevage et logement animal ; outillages et machineries, bâtiments agricoles ; terroirs et paysages, réseaux viaires ;
- l'artisanat et industrialisation : matières et production de matériaux, outillages et machineries, infrastructures et réseaux ;
- l'archéologie de l'habitat et des territoires : formation et extension des agglomérations aux temps moderne et contemporain (du hameau à la ville), réseaux viaires ; maisons, immeubles, îlots, construction, usage, transformation ; l'équipement paroissial et communal ;
- l'archéologie de la mort : fosses (catastrophes, massacres), cimetières (de circonstance, paroissial, communal, communautaires) ; culte des morts.

1.8 Archéologie des Amériques et de l'océan Indien

Les départements et régions d'outre-mer (Drom) ont pour caractéristiques, qu'elles soient géographiques, chronologiques ou environnementales, d'être un ensemble discontinu immense aux histoires contrastées, aux chronologies différentes, sans autre lien direct que celui d'appartenir à des entités administratives actuelles. Il est par conséquent difficile de traiter de façon uniforme et homogène tant de diversités. L'apport des nombreuses découvertes récentes de l'archéologie préventive nous donne cependant la possibilité de mettre l'accent sur deux thèmes de recherche.

Mobilier et phasage chrono-culturel de Guyane et des Petites Antilles

Les études des cultures matérielles (approvisionnement en matériaux, processus de fabrication, usages...) doivent conduire à mieux définir des typologies fines et permettre de préciser les chronologies et les définitions de groupes culturels en Guyane et aux Petites Antilles. L'accent sera mis sur la recherche et la caractérisation des premiers peuplements.

Archéologie coloniale

L'appropriation et la conquête de territoires par les colons européens sont à l'origine des changements dans les populations et leur environnement. Aussi, les questionnements pourront porter sur la structuration des territoires coloniaux (où « l'habitation » joue un rôle central) et plus largement, sur l'archéologie de l'esclavage dans toutes ses acceptions.

2. Approches thématiques

Intervenant sur l'ensemble du territoire national et assurant depuis 2008 la collecte et la mise à disposition contrôlée de tous les rapports d'opération produits en archéologie préventive, l'Inrap souhaite valoriser dans sa programmation 2015-2018 les liens et relations qui existent entre les données accumulées dans le cadre de l'archéologie préventive, en tous lieux et en tout temps.

Il s'agit d'offrir un cadre à des programmes de recherche visant à renseigner les limites des terroirs et leurs composants, leurs valeurs attractives, leur capacité de subsistance, mais également d'en appuyer les principes d'évolution, les ruptures ou continuités, les adaptations ou les modifications, etc.

Portant sur des ensembles (un terroir par exemple) ou des séries (un composant), cet axe de recherche veut inciter à dépasser les limites d'une opération ou d'un site, en portant l'accent sur les relations que ces derniers entretiennent entre eux dans l'espace comme dans le temps. Il veut susciter des regards croisés, formaliser des questionnements autour desquels la communauté archéologique sera invitée à se rassembler et à partager données et résultats.

Dans ce cadre, et encore plus que pour les approches chrono-culturelles qui peuvent s'appuyer sur de très nombreuses manifestations scientifiques à caractère national, voire international, la diffusion des résultats des projets sous forme de colloques, tables rondes ou séminaires, sera privilégiée.

2.1 Dynamiques d'implantation et évolution des occupations

Les opérations préventives effectuées sur de vastes surfaces, couvrant plusieurs dizaines ou centaines d'hectares incitent aujourd'hui à repousser les limites d'une occupation au-delà de la seule concentration de vestiges.

Effectuées à l'emplacement de futures ZAC, dans des temps parfois resserrés, ces opérations livrent une documentation abondante dès les phases de diagnostics ; leurs résultats justifient de maintenir les projets de publication monographiques comme prioritaires. Si ces opérations surfaciques présentent le plus souvent une relation étroite avec la topographie et le paysage actuel (unité de la zone étudiée), celles menées dans le cadre des travaux linéaires (gazoduc, autoroute, ligne de chemin fer, etc.) permettent quant à elles d'appréhender de grandes unités naturelles constitutives du territoire et de s'interroger sur leurs modalités d'occupation.

Au-delà des interventions dites « grands travaux », l'harmonisation des rapports d'opération et le déploiement d'outils cartographiques dynamiques ouvrent actuellement de nouveaux horizons pour une recherche des limites. Que celles-ci soient dans l'espace ou bien dans le temps, il s'agit aujourd'hui de poser les critères définissant un terroir ou un territoire, ces notions reposant sur des facteurs géographiques et politiques, mais présentant également une dimension culturelle évidente. Il devient prioritaire de mettre en évidence les systèmes d'interactions entre l'homme et son environnement, systèmes régis par des choix d'exploitation, de répartition d'activités, de capacités techniques, de réseaux d'implantations, etc.

Si cette problématique s'envisage bien évidemment dans une période définie et, à ce titre, se présente dans la continuité des approches chrono-culturelles déjà présentées, elle invite également à s'interroger sur l'évolution des terroirs et des territoires, le déplacement des occupations, les changements d'exploitation, le regroupement des activités, le développement des communications... rejoignant ainsi de nombreux programmes de recherche nationaux orientés sur la dynamique de transformation des sociétés.

Ainsi, les projets répondant avant tout aux questions de limites d'une occupation dans l'espace et dans le temps, ceux mettant en évidence des relations culturelles entre plusieurs installations, ceux marquant des ruptures dans les modalités d'occupation d'un espace, etc., trouvent dans cet axe les possibilités d'être valorisés.

2.2 Impacts environnementaux : exploitations des ressources et productions anciennes

Le recours de plus en plus régulier à la géomorphologie au cours d'opérations archéologiques apporte des éléments factuels concernant l'assise géologique du site comme les transformations de celle-ci, qu'elles soient dues à des phénomènes naturels ou anthropiques. Les prélèvements micromorphologiques dans les espaces non bâtis permettent désormais de mieux les interpréter : friches, espaces cultivés, jardins, présence de polluants...

Souvent intégrées, parfois simplement annexées aux rapports de fouilles, certaines études « environnementales » (dans une acception très large) répondent à des questionnements ponctuels et complémentaires mais sans prendre suffisamment place dans les réflexions générales. Cet axe doit permettre la mise en place de protocoles et de méthodes de travail ainsi que leur application directe sur le terrain.

L'un de ses grands enjeux est de permettre aux archéologues culturalistes et spécialistes des sciences environnementales de confronter leurs points de vue. Il s'agira de construire ensemble un discours commun à même de transcender les apports de chacun dans des problématiques innovantes sur l'évolution des sociétés humaines, de leur milieu naturel et des impacts sur le paysage à court, moyen et long terme (en métropole et outre-mer).

On cherche par conséquent à favoriser des projets de recherche fédérateurs s'intéressant aux impacts des industries humaines sur l'environnement. L'impact de l'acquisition et des transformations des matières premières induisent des pollutions et des modifications topographiques encore présentes dans notre environnement actuel qu'il convient de renseigner et de porter à la connaissance de tous.

Parallèlement, les études portant sur les aménagements réalisés par l'homme afin de permettre l'exploitation de son milieu, leurs évolutions au cours du temps et leurs conséquences sur l'environnement sont au cœur des problématiques envisagées.

Les exemples sont nombreux et variés selon les périodes et les activités : transformations, amélioration des conditions de vies mais aussi disparition de certaines essences, changement du couvert végétal et donc des modes d'approvisionnement, pénuries en eau, aménagements fluviaux et littoraux (amas coquillier, ports), assainissement des marais, drainage... Les besoins, la recherche et l'acquisition de matières premières peuvent être moteur d'expansion, de migration mais encore, causes de variations de territoires et de frontières. Les désertifications sont parfois une conséquence de l'exploitation « non régulée » ou intensive d'un terroir. Des travaux novateurs sont attendus sur l'impact des productions agro-pastorales et sylvicoles.

En toile de fond, ces questionnements nous renseignent en outre sur l'organisation sociale, politique et territoriale, souvent complexes, et permettent d'apporter un éclairage nouveau sur les sociétés anciennes et actuelles.

2.3 Réseaux d'échanges et de circulation

Toutes les données accumulées par l'archéologie préventive ces dernières années permettent de travailler sur les réseaux d'échanges et de communications afin de mettre en évidence des relations spécifiques au sein de territoires plus ou moins vastes. L'apport des découvertes récentes nous permet d'aborder, avec un regard renouvelé, tant les déplacements d'objets que de personnes, d'idées ou de techniques. Les travaux transchronologiques et interrégionaux (y compris le commerce triangulaire) trouvent leur place dans cet axe, montrant sur des laps de temps longs, des évolutions, des continuités et des ruptures comme des évolutions techniques et des modes de transports (voies terrestres, voies fluviales, voies maritimes). De même, la multiplication des opérations en milieu maritime et fluvial va notamment déboucher sur le développement de l'archéologie nautique et plus particulièrement de l'archéologie navale (étude des embarcations ou navires découverts). Dès lors, en lien avec d'autres institutions (Drassm, CNRS, universités, etc.), les études d'architecture navale devraient se développer et répondre de manière diachronique aux questions tant de principe de construction (bordé premier, membrure première, constructions à clins ou à franc-bord), que de la navigation en lien avec d'autres spécialistes comme les sédimentologues ou l'archéologie expérimentale. Il s'agit de contribuer au renouveau des études sur les échanges fluviaux et maritimes. Naturellement, les moyens de communication terrestres, véhicules, réseaux viaires et fluviaux navigables seront au cœur de cet axe de recherche.

Ainsi, des questionnements sur les moyens et les modes d'approvisionnement des matériaux, comme les pierres de constructions, les denrées, les objets d'échanges sont attendus. La notion d'échange est considérée de manière plus large, intégrant des questionnements sur les transferts de compétences et de techniques (déplacements de personnes ou de savoir-faire), les échanges culturels et sociaux (échanges matrimoniaux...), etc.

2.4 Archéologie des villes

La recherche dans ce domaine ne peut pas s'extraire de l'enjeu majeur lié au développement de la ville « durable ». Se pose aux acteurs de l'archéologie et de l'urbanisme la question de la conservation ou de l'enregistrement avant destruction de la ressource archéologique.

L'objectif est de profiter de nos connaissances pour proposer une nouvelle manière de voir la ville et son territoire dans son évolution, de passer d'une archéologie de préservation à une archéologie constructive pour le territoire de demain. L'analyse diachronique, de la plus ancienne strate à la plus récente est un atout pour le développement des villes de demain. Les opérations d'archéologie urbaine permettent d'appréhender l'archéologie de la ville et l'archéologie dans la ville, mais incluent également les réflexions sur les mutations territoriales.

Si le colloque de Tours en 2012 initié par le CTHS a permis de faire un important point sur cette spécificité archéologique, le travail est loin d'être terminé. Il s'agit de proposer une restitution historique d'un cadre de vie sous tous ses aspects : technique, social, juridique, économique, etc. L'accroissement d'aménagements urbains réalisés sur des surfaces importantes permet en effet de poser les bases d'une réflexion sur la mise en place des trames parcellaire et viaires, leur structuration et leur évolution. Cette démarche s'accompagne d'études documentaires et d'un travail de cartographie régressive, qu'il est possible d'associer aux données strictement archéologiques grâce aux SIG. Ces questions de topographie urbaine s'étendent aux marges de la ville et à ses limites : extensions urbaines, apparition et disparition des faubourgs, évolution des systèmes de fortification.

Cet axe concerne donc l'étude de la genèse des villes et leurs évolutions. Il s'attachera à décrire les processus de mutations territoriales en s'appuyant plus particulièrement sur la description des périodes charnières de ces transformations. Ainsi, la recherche pourra se développer à deux niveaux. Le premier correspond à des monographies sur des villes et des périodes spécifiques et le second à des réflexions macro-régionales sur les villes, leurs implications dans les réseaux urbains et leur hiérarchisation en fonction des différentes périodes chronologiques.

Afin de laisser la possibilité de mettre en place des recherches sur différentes problématiques et aires géographiques, « l'archéologie des villes » sera considérée comme l'axe central unique qui fédère les questions liées à la genèse des villes et leurs évolutions. Ainsi, les questionnements porteront sur les origines de l'implantation des villes, les différentes définitions des villes (différences d'une aires chrono-culturelle à une autre) et sur les facteurs de mutation (naturels, physiques, culturels, politiques, économiques...).

2.5 Archéologie des conflits

Depuis de nombreuses années beaucoup d'universités et de laboratoires de recherches, principalement dans les pays anglo-saxons, développent une archéologie des champs de bataille et des combats très dynamique. Force est de constater qu'en France, ce thème est très rarement traité en tant que thème de recherche fédérateur et institutionnel, alors que les données archéologiques sur le territoire national (métropole et outre-mer) sont nombreuses. L'histoire de France est particulièrement riche en conflits qui ont laissé d'importants vestiges, parfois encore prégnants dans l'organisation des villes et des territoires d'aujourd'hui.

Aussi, cet axe de recherche a pour ambition d'évaluer l'apport de l'archéologie à la réflexion sur les conflits. La diversité des enjeux et des problématiques de recherche de l'archéologie des conflits et plus généralement des violences collectives est importante. L'archéologie, par son recul sur le temps long, par la documentation qu'elle apporte et sur la réalité de la violence de guerre, notamment pour les populations civiles, peut s'avérer particulièrement novatrice et riche.

Il est bien évident que cette programmation de l'Inrap étant synchronisée aux commémorations de 14-18, l'archéologie de la Grande Guerre, sous ses différentes facettes, vie quotidienne, combats, traitement des morts, traitement des animaux, occupation du territoire, installations militaires, etc. sera un thème de recherche privilégié¹.

Toutefois, la réflexion sur l'archéologie des conflits doit être plus globale, plus large. Les sites et les données accumulées par l'archéologie préventive le permettent. Ainsi, l'archéologie des conflits peut se pratiquer pour toutes les périodes qu'elles soient proches (guerres européennes, de religions, révolutionnaires, napoléoniennes et mondiales), ou plus lointaines : conflits pré et protohistoriques, expansions et mouvements celtiques, guerre des Gaules, invasions barbares, etc. Pour ces périodes plus anciennes, la mise en évidence du conflit n'est pas nécessairement directe, les lieux de combats nous étant le plus souvent totalement inconnus et les données historiques le plus souvent absentes. Aussi, conviendra-t-il de s'interroger dans un premier temps sur comment repérer les conflits, ou l'état de guerre.

Pour être le plus complet possible, l'archéologie des conflits doit également s'intéresser à l'organisation des sociétés préparant la guerre, ainsi qu'à celles réagissant dans l'urgence à une agression. Il convient alors de reprendre les données en observant :

- les fortifications de défense et de siège (fortifications urbaines et dispositifs militaires) ;
- les morts violentes et les sépultures de conflits ;
- les lieux de combat (champs de bataille, lieux de siège, etc.) ;
- l'équipement du guerrier et l'organisation militaire ;
- les abandons de sites et les conflits (potentiels ?) ;
- les sources historiques (récits de guerre...).

1- Il est bien évident que ces démarches scientifiques se dérouleront dans le cadre strict du protocole d'interventions sur sites pollués par des engins de guerre.

3. Les activités scientifiques internationales

Constat

Depuis sa création, l'Inrap est devenu un acteur reconnu de la recherche en archéologie en dehors du territoire national. Sans réel équivalent, l'institut est assurément une référence internationale pour l'archéologie préventive, dont le modèle d'organisation est observé à l'étranger. En liaison étroite avec le ministère de la Culture et de la Communication (particulièrement le département des affaires européennes et internationales de la direction générale des Patrimoines), l'institut est très sollicité pour participer à des projets scientifiques en collaboration avec des organismes français de recherche opérant à l'étranger ou de façon bilatérale avec des institutions étrangères.

Ces activités internationales se déclinent actuellement ainsi :

- des recherches menées par des chercheurs de l'institut au sein des missions françaises archéologiques à l'étranger (une trentaine d'agents sur une vingtaine de missions par an dans le cadre de projet d'activité scientifique à l'étranger) ;
- des missions de chercheurs de l'Inrap pour présenter et publier les résultats de leurs travaux à destination de l'étranger (participation à des colloques, aide à la publication) ;
- la participation à des projets européens financés par la Commission européenne ;
- des accords de coopération interinstitutionnelle ;
- la réalisation d'opérations d'archéologie préventive à l'étranger ;
- la formation d'archéologues étrangers à l'archéologie préventive.

Toutes ces activités ne relevant pas *stricto sensu* du domaine de la recherche archéologique, il convient de cibler les enjeux propres à la programmation scientifique.

Enjeux

L'intégration des projets internationaux à la programmation scientifique de l'Inrap a pour objectif de répondre de façon structurée et innovante au défi d'une recherche archéologique dépassant naturellement (et de façon croissante) les frontières nationales. Cette internationalisation de la recherche en archéologie a deux causes principales : la plupart des thèmes de recherche ne considèrent pas les frontières actuelles comme des limites pertinentes (*a fortiori* lorsqu'il s'agit de sujets dits « synthétiques », « transversaux » ou « comparatifs ») ; les politiques de recherche encouragent les collaborations internationales et en ont fait un critère d'évaluation de la qualité des recherches.

De ces multiples enjeux, on pourrait citer, parmi les plus prégnants pour l'Inrap :

- développer ses activités de recherches à l'étranger ou avec des équipes étrangères sur des thématiques par nature transnationales ;
- faire connaître les recherches archéologiques préventives de l'institut à l'étranger ;
- positionner l'institut comme organisme de recherche international ;
- collaborer et mutualiser les moyens avec les institutions de recherche françaises opérant à l'étranger dans une vision intégrée de ces activités ;
- développer les transferts de savoir faire en archéologie préventive à destination d'archéologues étrangers) ;
- obtenir des ressources ciblées pour des projets scientifiques innovants.

Priorités

Fort de ce constat et des enjeux majeurs autour de ces questions, il s'agit, pour l'Inrap, sur la période 2015-2018 de proposer des lignes directrices à caractères scientifiques visant à amplifier et coordonner, dans la limite de moyens contraints, ses activités internationales de recherche ainsi qu'à contribuer au rayonnement scientifique de l'institut au-delà des frontières nationales.

Ainsi, dans le cadre cette programmation scientifique, trois priorités seront retenues.

L'intégration de l'Inrap à l'espace européen de la recherche

Fort de son expérience, l'Inrap s'engage à proposer a *minima* deux projets européens dans le cadre des appels à proposition du nouveau programme de financement de la recherche et de l'innovation, « Horizon 2020 ». Les partenariats construits veilleront à intégrer au maximum des institutions de pays frontaliers avec lesquelles des collaborations vivaces et durables existent d'ores et déjà. Les thèmes portés au niveau communautaire seront sélectionnés parmi les axes de la programmation scientifique de l'institut dans une logique institutionnelle ascendante, par appel à proposition interne. L'un des projets pourra concerner le bassin méditerranéen.

La participation aux missions françaises archéologiques à l'étranger

La participation de l'Inrap aux missions du ministère des Affaires étrangères et du Développement international constitue un espace très fécond et divers de recherches scientifiques en lien avec le CNRS, les Ifre, Umifre et les écoles françaises à l'étranger. L'Inrap se dotera de nouveaux critères de priorité pour le choix des dossiers soutenus : d'une part, le thème des recherches menées devra être en résonance avec l'un des axes de la programmation scientifique et les résultats devront systématiquement être publiés au terme du triennal sur une mission. D'autre part, de 2015 à 2018, l'institut portera un ou plusieurs dossiers de demande de soutien auprès de la commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger, pour une mission portée par un chercheur de l'institut. L'objectif est de renforcer les liens thématiques entre les recherches menées à l'étranger et sur le territoire national.

La collaboration internationale autour de l'archéologie des Amériques

L'institut dispose aux Antilles et en Guyane, d'une implantation précieuse qui doit être valorisée sur le plan international. Il sera donc proposé un bilan et une analyse prospective des potentielles collaborations internationales dans cette aire géographique. Le Brésil, Cuba, les Pays-Bas et le Canada seront particulièrement ciblés. À partir de ce bilan, et en lien avec des partenaires institutionnels, Français et étrangers, un projet de coopération internationale sera construit afin d'amplifier l'impact des recherches menées sur ces territoires.

4. Projets en recherche et développement

Traditionnellement, les outils et techniques favorisant la recherche étaient, à l'Inrap, des initiatives locales qui ont constitué un fonds de connaissances et de savoir-faire. Compte tenu des enjeux actuels, cette manière de faire n'est plus appropriée. La première raison est la démultiplication et la dispersion des réflexions et expériences locales qui peinent à être mutualisées quand elles n'ont pas tout simplement été oubliées. La seconde est la nécessité d'investissements initiaux lourds, qui ne peuvent plus être envisagés dans le cadre budgétaire d'une opération ou même d'une interrégion.

En 2013, devant la nécessité de développement de projets en recherche et développement, un budget spécifique fut alloué à cet effet. L'objectif était alors d'accompagner et d'accélérer le processus de déploiement des SIG à l'échelle des opérations archéologiques. La définition d'un axe spécifique au développement des outils de recherche et aux technologies de pointe appliquées à l'archéologie au sein de la programmation scientifique de l'institut, apparaît comme une solution plus satisfaisante.

Les projets en recherche et développement devront se présenter en trois volets : recherche fondamentale, recherche appliquée et développement expérimental. Ainsi, tout projet devra obligatoirement faire état de ces trois activités, que cela soit en termes d'arguments, d'actions à mener, de moyens à mobiliser ou de perspectives. Priorité sera accordée aux projets novateurs pouvant contribuer à une amélioration évidente dans un domaine avec un bénéfice pour l'ensemble de l'Inrap, ou en mesure de contribuer à l'avancement de la politique générale de l'établissement en matière de recherche et de développement.

Il est attendu des projets visant à développer des techniques et des méthodes innovantes de travail, du terrain à l'exploitation des résultats. Ainsi, sont concernés les travaux en sédimentologie, micromorphologie, géo-archéologie, les techniques de terrain au sens large (relevé, fouille, détection...). Les retours sur expérience doivent alimenter les réflexions et permettre une mise en application de traitements des données archéologiques. Ainsi, les questionnements pourront porter sur la télédétection (Lidar), la photogrammétrie, les relevés et scanners 3D, les drones, les tablettes, les SIG, la géophysique, les techniques propres au subaquatique, la caractérisation des matériaux, la tomographie, le recueil et l'exploitation des données, les analyses géochimiques (isotope de strontium), etc.

Il s'agit avant tout d'un axe d'exploration de nouvelles technologies au service de l'archéologie. Ces projets devront très souvent être réalisés dans le cadre de partenariats afin d'en assurer le développement et de garantir les propriétés intellectuelles, voire industrielles.

Aussi, tout projet devra faire clairement part des différents partenaires sollicités et des actions qu'ils auront à conduire.



ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche